



ACTIVITÉS	Printemps	Été	Automne	Hiver
Marche	X	X	X	X
Course	X	X	X	X
Pique-nique	X	X	X	X
Soccer extérieur	X	X	X	
Planche à roulettes	X	X	X	
Module de jeu pour enfants	X	X	X	
Géocaching	X	X	X	
Pêche	X	X		
Ski de fond				X
Raquette				X



PRATIQUES DU BON RANDONNEUR

Contribuez à la conservation du parc Chauveau en adoptant des pratiques écologiques et responsables.

- Rapportez vos déchets et jetez-les aux endroits prévus.
- Soyez courtois avec les autres promeneurs et gardez en laisse, à vos côtés, votre animal de compagnie.
- Demeurez dans les sentiers et préservez les berges des cours d'eau. Le piétinement cause des dommages à la végétation.
- Laissez ce que vous découvrez en place. Évitez la cueillette des plantes.
- Observez les animaux sauvages à distance, sans les déranger.
- Évitez de nourrir les animaux. Le parc contient tout ce dont ils ont besoin pour leur survie.
- Les feux de camp sont interdits dans le parc.
- Quittez le boisé avant la tombée du jour et respectez la réglementation du parc.

Parc Chauveau



Renseignements :
418 641-6263
Centre communautaire Michel-Labadie
3705, avenue Chauveau
Pavillon de service, 3175, avenue Chauveau

Accessible par le réseau cyclable :
 carte disponible à votre bureau d'arrondissement
 ou au www.ville.quebec.qc.ca

Accessible via le Réseau de transport de la Capitale :
 autobus 60, 74, 81, 381, 84 et 87

Commentaires, suggestions, signalement d'un bris
 ou d'une anomalie :
418 641-6002 ou lesrivieres@ville.quebec.qc.ca

Réalisation : Division de la culture,
 du loisir et de la vie communautaire

Édition : Division des relations avec les citoyens
 et du soutien administratif

www.ville.quebec.qc.ca

Mars 2011

A2-002-2011



Le parc Chauveau

La nature à ma portée!



UNE HISTOIRE ÉCRITE DANS LA ROCHE

En examinant les berges de la rivière, vous découvrirez des couches superposées de roche calcaire qui s'effritent facilement. Le territoire du parc Chauveau a été, entre les différentes périodes de glaciation, un fond marin accumulant des étages de sédiments de toutes sortes. Ces étages qui renferment des fossiles sont des traces des êtres vivants et des plantes tombés dans les fonds marins sablonneux. Avec le temps, ils se sont transformés en roches pleines d'histoire.

SUR LES PAS DES COUREURS DES BOIS



Tout comme les autochtones avant eux, les pères Jésuites et les coureurs des bois ont utilisé la rivière Saint-Charles comme voie d'accès vers l'intérieur des terres. Ils pouvaient même se rendre jusqu'au lac Saint-Jean.

Le sentier principal du parc Chauveau est parcouru depuis des centaines d'années et a été témoin de nombreuses aventures.



UN PARADIS POUR LES OBSERVATEURS DE LA NATURE

L'immense forêt qui couvre 60 % du parc Chauveau est un écosystème équilibré et riche habité par une faune diversifiée. Les petits mammifères comme la marmotte, la belette et l'écureuil font la joie des promeneurs. Si vous êtes un observateur patient, vous pourrez apercevoir un cerf de Virginie, un renard ou une tortue.

Les amateurs d'oiseaux profitent de ce lieu exceptionnel pour prendre des clichés de la populaire Mésange à tête noire. Parfois, ils rencontrent le Grand Héron, le Martin-pêcheur et le Balbuzard pêcheur, ce rapace qui visite le parc au printemps et à l'automne.



Le parc Chauveau Quatre saisons de plaisirs!



Jussie à grandes fleurs



Un parc naturel
Situé dans l'arrondissement des Rivières au cœur d'un secteur en développement, le parc Chauveau est le plus grand parc de la ville de Québec avec ses 120 hectares. Il est traversé par la rivière Saint-Charles dont les courants limpides ont érodé le terrain pour former une vallée escarpée spectaculaire. Ce parc offre aux amateurs de plein air une faune abondante, une végétation riche et un endroit idéal pour marcher, pique-niquer, pratiquer le ski de fond et la raquette.

Légende:

- Rivière Saint-Charles
- Sentier pédestre du parc linéaire de la rivière Saint-Charles (accessible 4 saisons)
- Sentier pédestre secondaire
- Accès piétonnier
- Stationnement
- Belvédère
- Cascades
- Passerelle
- Zone à escalier et à palier
- Toilettes
- Autobus et n° de parcours
- Piste cyclable
- Voie cyclable
- Distance en kilomètres (un km entre deux lignes roses)
- Table à pique-nique
- Banc

Interdiction de circuler à vélo dans les sentiers pédestres du parc.